



Assemblée générale du lundi 24 juin 2024

RAPPORT MORAL pour l'année 2023

Ce rapport statutaire porte sur la vie du Maillon en 2023, avec une extension, logique, sur les premiers mois de l'année en cours.

2 réunions de Conseil d'administration et 11 réunions de Bureau (10 en 2022), ont permis d'assurer un suivi régulier de l'activité des espaces, et de prendre de manière concertée les décisions nécessaires.

Les réunions de bureau sont aussi ouvertes aux autres membres du CA, avec voix consultative.

L'année 2023 est marquée par une augmentation de l'activité dans la plupart des domaines. Le directeur et le trésorier y reviendront plus en détail.

Relevons seulement:

- 12% de familles reçues en plus à la distribution alimentaire, soit 1216 familles au total.
- des produits en augmentation de 18,3%, et des charges en hausse de près de 20%.
Mais des produits exceptionnels assurent tout de même un résultat excédentaire.

La distribution alimentaire, qui reste notre mission fondamentale, concerne plus de 500 familles par semaine depuis octobre, d'abord ponctuellement, puis assez régulièrement depuis février 2024, pouvant atteindre jusqu'à 538 fin mars.

Cela s'explique par les difficultés économiques aggravées pour les familles démunies.

Le Maillon a tenté d'y répondre par plusieurs mesures internes instaurées successivement depuis 2022, pour **faciliter l'accès des familles et mieux ajuster la réponse à leurs besoins** :

- en 2022: augmentation du montant de l'aide alimentaire délivrée chaque semaine à chaque famille selon sa taille (de 14€ à 28€)

- en 2023: calcul des ressources s'inspirant de celui du CCAS de Cergy pour ses aides propres, notamment pour les charges fixes en déduction des ressources;
- Ajustement des quantités distribuées à la taille réelle des familles;
- Mise à jour régulière des prix appliqués sur les produits distribués
- en janvier 2024, relèvement des plafonds mensuels de ressources des isolés et familles (quotient familial), jamais opéré jusque là : pour une personne isolée, le quotient passe de 180 à 200 € par mois, et pour chaque personne dans une famille, de 150 à 180 €.

Parallèlement, le calcul des quotients familiaux retenus par les travailleurs sociaux nous orientant les familles, est **contrôlé** plus systématiquement, et une série de réunions avec ceux-ci ont été tenues en 2023.

Les droits sont ainsi plus fréquemment révisés à notre initiative, pour éviter les abus.

L'année 2023 a été marquée aussi par un renforcement de la **dimension qualitative** dans la distribution alimentaire, grâce à l'admission du Maillon au programme ministériel triennal Mieux Manger Pour Tous.

La dotation financière qui l'accompagne, a généré, outre le développement d'un nouveau partenariat, l'achat ou la production au Jardin, de produits alimentaires aux qualités diététiques reconnues : légumineuses, poisson et viande nature d'origine française, surgelés, produits laitiers peu transformés.

Un action de **sensibilisation diététique**, préparée en décembre, s'est réalisée en janvier 2024 à l'occasion d'une distribution alimentaire, avec proposition aux bénéficiaires d'une dégustation de produits naturels cuisinés par des professionnelles du Centre de santé de Cergy. Une nouvelle opération de ce type est prévue ce 26 juin.

Le **Jardin**, à la fois fournisseur pour la distribution alimentaire, et espace de solidarité, continue à avoir un vrai succès auprès des bénéficiaires et des adhérents abonnés aux paniers, tant pour la qualité que la quantité (10 tonnes) des légumes produits en 2023, On doit mentionner aussi la production de jus de pomme, exceptionnelle en 2023, de 8091 l., grâce au Verger exploité par Le Maillon avec le conseil technique et amical de l'association Les Croqueurs de pommes, et avec les pommes ramassées à la Cueillette de Puiseux-Pontoise.

Les Espaces de Solidarité, ont connu une baisse d'activité, due, pour les **meubles**, à la cessation d'activité d'un fabricant d'articles de qualité donnés presque neufs au Maillon, et sources de recettes importantes à la vente.

Quant aux **vêtements**, les dons se confirment à la baisse, et avec des articles de moins belle qualité (au profit de nouvelles pratiques de vente entre particuliers).

L'atelier de **couture** a réalisé des travaux de belle facture, avec les conseils d'une bénévoles.

Les **livres et jouets** continuent d'attirer un public qui passe aussi dans les autres espaces.

Une action de **distribution de fournitures scolaires gratuites** lors de la rentrée scolaire a été organisée pour les familles ne bénéficiant pas de prestations familiales

Les ateliers d'insertion sociale et professionnelle :

Ils consistent d'abord en une **aide à la recherche ou au retour à l'emploi**, assurée par 2 bénévoles, et ouverte à toutes les personnes accueillies au Maillon. 210 entretiens ont ainsi été assurés au cours de l'année.

6 bénévoles continuent d'assurer également des séances d'aide à la **préparation de l'examen de Code du permis de conduire**, de préparation aux concours d'entrée aux écoles paramédicales, ainsi que de **perfectionnement en Français**.

Mais ces thématiques sont réservées aux salariés du Maillon en CDD d'insertion, malgré des besoins qui seraient très importants, particulièrement pour l'apprentissage ou une meilleure maîtrise du français.

Cependant, Le Maillon ne dispose d'aucune ressource spécifique pour développer ces formations, en dehors du temps qu'y consacrent chaque semaine ces bénévoles.

Et l'appui en Français assuré aux salariés par 3 d'entre eux se fait en complément de cours réguliers donnés par des enseignants sur des crédits de formation professionnelle.

Les moyens du Maillon nécessitent une attention soutenue dans tous leurs aspects.

Les **Ressources humaines** sont d'abord constituées, historiquement, et surtout par choix associatif, des **bénévoles**. Leur nombre est remonté à 90 personnes à la mi-2023, et même 100 actuellement.

Grâce aux contacts pris lors de la Journée des Associations (à Cergy, ce sera le 7 septembre prochain) et aux parutions périodiques d'une annonce sur le site officiel *Je veux aider*, des personnes se manifestent régulièrement. Elles sont reçues en petits groupes par le président, pour une présentation des activités proposées et de l'éthique à respecter, avant un temps de réflexion pouvant déboucher sur un engagement, toujours ajustable, dans une activité utile au Maillon - distribution alimentaire au début, le plus souvent - et convenant à la personne.

On constate souvent, maintenant, la candidature de personnes plus jeunes, ou en recherche d'une activité.

Les collectes alimentaires d'automne et printemps nécessitent aussi, sur 2 à 3 jours, beaucoup de bénévoles, et nous devons constater de nouveau que les volontaires ne sont guère nombreux.

Pour intéresser de nouveaux bénévoles, le bouche-à-oreille est également important, ainsi que la notoriété, la bonne réputation du Maillon, dont nous sommes porteurs chacun-e, bénévole ou salarié, quand nous agissons dans le cadre du Maillon.

Les **salariés**, mis à part 6 personnes dans des fonctions d'encadrement, sont en contrat unique d'insertion, à durée déterminée de 2 ans maximum, subventionné par l'Etat,.

75 ont travaillé au Maillon en 2023, pour un effectif budgétaire à temps complet (ETP) de 39,5 emplois.

L'accompagnement de chacun-e, de préférence vers un emploi ou une formation qualifiante, est très prenant pour le directeur et certains bénévoles.

Quelques beaux résultats pour certain-e-s, ne doivent pas cacher une proportion moindre de sorties "positives" qu'en 2022, avec une pénalisation financière par l'Etat pour Le Maillon.

De manière générale, les relations de travail sont bonnes au sein du Maillon, et une bonne complémentarité s'est établie entre bénévoles et salariés dans la relation avec le public accueilli.

Les **Locaux** restent un souci constant, par le manque de surface et de fonctionnalité, et l'impossibilité de respecter les normes sociales, et certaines normes de sécurité (parfois rappelées par les services municipaux, mais sans proposition de solution pratique et réaliste à brève échéance).

Cependant, la perspective, ferme maintenant, mais annoncée seulement pour 2027, de nouvelles installations à construire et aménager en bas de la plaine des Linandes, proches du carrefour des boulevards de l'Oise et des Mérites, est une avancée importante.

Elle suppose cependant des écrits et un planning plus précis, et que Le Maillon soit informé et associé étroitement à la construction de toutes les étapes de ce projet. Nous y serons vigilants.

En attendant, nous comptons sur le soutien jamais démenti de la Ville, et un meilleur respect de notre mission première de solidarité par les occupants de la copropriété Francis Combe, pour pouvoir poursuivre notre activité d'accueil avec dynamisme et dans un climat pacifique.

Au plan budgétaire, qui est suivi très attentivement par le Bureau, l'année 2023 a été marquée par une augmentation sensible des subventions d'exploitation, à côté d'une faible évolution des recettes de nos activités (certes de moindre poids dans l'ensemble des recettes).

En face, les charges ont été plus élevées que les produits. Le rapport financier y reviendra plus précisément.

La part de nos financeurs publics a été déterminante: particulièrement l'Etat, ainsi que la commune, département, qui ont tous augmenté leur soutien.

Et l'accès du Maillon au programme Mieux Manger Pour Tous, outre une subvention durable pour le seul Maillon de 60 000€, a entraîné une dynamique importante déjà mentionnée pour les achats groupés avec les épiceries sociales de l'agglomération (dont 2 émergent également financièrement au projet), et au-delà dans le Val d'Oise.

L'adhésion du Maillon au Collectif des Epiceries Sociales d'Ile-de-France depuis 2022

s'avère le levier important d'une synergie inter-épiceries sociales, qui est appelée à se renforcer, au bénéfice de tous ses acteurs.

Cette évolution, malgré la dimension relative particulière du Maillon, est dépourvue de toute volonté hégémonique ou intégrative à l'égard d'autres épiceries généralement de plus petit périmètre, mais riches de leur expérience et de leurs propres initiatives.

Après ce bilan global de l'année écoulée, je crois pouvoir dire que le Maillon, tout en restant fidèle à ses principes fondateurs de 1996, mais en **s'adaptant** en permanence, réussit à répondre à une demande croissante d'aide alimentaire de la part des habitants de Cergy en difficulté, à la fois au plan du **nombre** des familles aidées, et de la **qualité** de l'aide apportée.

C'est pourquoi, avec le Bureau, je vous remercie toutes et tous très sincèrement, de votre engagement pour cette activité, par les aides apportées, en temps, en finances, en savoir-faire, en imagination, en écoute, en patience, en bienveillance et respect de l'autre, que vous soyez bénévole, directeur, administrateur, adhérent, salarié, donateur, sans oublier nos financeurs publics, les clubs services Rotary et Lions club, nos voisins et amis d'Emmaüs, et les associations fondatrices.

Cergy, le 23 juin 2024

Jacques MURAT, président